



Chambre de commerce et d'industrie
de Nouvelle-Calédonie

Nouméa, le 15 février 2010

DOSSIER DE PRESSE

Le Mémento de l'investisseur 2010 : Un outil unique et indispensable pour s'impliquer dans le développement économique calédonien



Contact presse

Service communication CCI, Sidonie Ganatchian
Tél. 24 31 00 – Fax 24 31 31 com@cci.nc

SOMMAIRE

I. Qu'est-ce que le Mémento de l'investisseur ?

II. La province Nord, un partenaire privilégié

III. La Nouvelle-Calédonie, un fort potentiel de développement économique

I. Qu'est-ce que le Mémento de l'investisseur ?

En ce début 2010, la création d'entreprise est toujours florissante en Nouvelle-Calédonie. Le territoire enregistre pas moins de 3 488 créations sur l'année 2009 (*source ISEE*).

S'ils sont toujours nombreux à tenter l'aventure, les porteurs de projets ne doivent pas oublier que devenir chef d'entreprise est un vrai challenge : cela nécessite de la motivation, de l'organisation et surtout d'être correctement renseigné en amont.

En cela, le Mémento des investisseurs version 2010 représente un outil formidable à disposition des investisseurs en prospection. C'est aujourd'hui le seul guide économique du genre à présenter un panorama des spécificités juridiques, fiscales, sociales propres à la Nouvelle-Calédonie. Pratique et synthétique, cet ouvrage de 150 pages regroupe toutes les informations utiles et indispensables pour celui qui souhaite s'implanter et investir sur le territoire : les principaux domaines d'activités, les secteurs aidés, l'environnement économique, social et fiscal du pays, les projets industriels majeurs, sans oublier une approche du cadre institutionnel et conjoncturel.

Destiné principalement aux créateurs d'entreprises et aux investisseurs, ce guide complet et exclusif dans sa formule leur permettra d'avancer dans leur projet et d'optimiser leur implication dans le développement économique calédonien, du Nord au Sud. C'est aussi un outil privilégié pour favoriser les échanges entre la Nouvelle-Calédonie et les investisseurs des pays voisins de la zone Pacifique.

Edité par la Chambre de commerce et d'industrie depuis 2004, cette nouvelle version du Mémento a été revue en profondeur pour offrir une meilleure lisibilité. Auparavant payant, le guide est aujourd'hui disponible gratuitement sur l'ensemble du territoire et téléchargeable sur le site www.cci.nc

Le Mémento de l'investisseur 2010 est disponible :

- A la CCI de Nouméa, service Documentation
- Dans les agences CCI de l'Intérieur (Bourail, Koné, Koumac, Pouembout, Poindimié)
- A la province Nord, cellule Koniambo à Koné
- A la Maison de l'entreprise, à Pouembout
- A la Province des îles
- A la Case de l'entreprise à Lifou
- Téléchargeable sur www.cci.nc

Par ailleurs, une version anglaise est à l'étude afin que l'ouvrage s'adresse aux investisseurs étrangers.

II. La province Nord, un partenaire privilégié

Pour la première fois cette année, le Mémento a été réalisé en partenariat avec la province Nord, compte tenu du fort développement économique de la zone Voh-Koné-Pouembout.

Plusieurs pages sont ainsi consacrées au rééquilibrage économique Nord-Sud, à la zone VKP, à l'usine du Nord, mais aussi à l'organisation sociale kanak, au foncier, à l'environnement, à la formation, ou encore aux structures d'accompagnement.

III. La Nouvelle-Calédonie, un fort potentiel de développement économique

La Nouvelle-Calédonie figure en bonne place parmi les premiers pays au monde en termes de richesse par habitant. Elle bénéficie d'un niveau d'investissement important grâce à la dynamique du secteur nickel et à d'importants transferts publics (dont ceux de la défiscalisation). Ainsi, la richesse produite par habitant a progressé régulièrement depuis plus de 10 ans. La Calédonie connaît aujourd'hui une situation voisine de celle de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et de la Norvège.

● La création d'entreprise en hausse

L'esprit d'initiative connaît un bel essor en Nouvelle-Calédonie : ces quatre dernières années, le nombre d'entreprises créées a augmenté de près de 20%. Pour l'année 2009, la CCI enregistre 1453 entreprises de plus qu'en 2008.

L'aide à la création et au développement des entreprises constitue l'une des principales missions des Chambres de commerce et d'industrie. Chaque jour, la CCI-NC conseille, soutient et accompagne des porteurs de projets. Ainsi, en 2009 la Chambre a conseillé près de 2000 entreprises et accueilli près de 1350 porteurs de projets au travers de son Parcours du créateur.

● Rappel des grands projets en cours

Plusieurs grands projets intéressent les investisseurs :

■ Les projets miniers

- Vale Inco NC : le démarrage de l'usine hydrométallurgique est prévu dans le courant du 1^{er} trimestre 2010.

- L'usine du Nord: l'assemblage des modules de l'usine et de la centrale électrique sur le site de Vavouto est prévu cette année.

■ Le secteur du BTP connaît un niveau de commande toujours élevé.

■ Le Médipôle de Koutio

Les travaux devraient démarrer courant 2011 pour une ouverture prévue en 2015.

Investissement : 44 milliards XPF

■ L'aéroport international de Nouméa-La Tontouta

Le nouvel aéroport doit voir le jour courant 2011. Investissement : 10,5 milliards XPF

■ Les Jeux du Pacifique de 2011

Investissement : 7,1 milliards XPF pour les équipements sportifs (construction, rénovation, mise aux normes) et 4,8 milliards XPF pour le village des Jeux.

■ Dans le Nord

- L'hôpital de Koné, d'ici 3 ans. Investissement : 1,4 milliards XPF.

- Un centre commercial, entre les communes de Pouembout et Koné, doit voir le jour au deuxième semestre 2011. Investissement : 2,5 milliards XPF.

Source : ISEE